# Offrez-vous une rentrée sportive grâce au Pass'Sport

---

Le Pass'Sport est une aide de 50€ qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires. Ce dispositif porté par l'État, et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive. Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2024.

---

**Qui peut obtenir le Pass'Sport ?**

- Les 6-17 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire
- Les 6-19 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Les 16-30 ans bénéficiant de l'allocation adultes handicapés
- Les étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans révolus)

**Comment utiliser son Pass'Sport ?**

Pour utiliser son Pass'Sport, il suffit de présenter son QR code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou sa salle de sport au moment de son inscription. Celui-ci déduira automatiquement 50€ du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.

---

**Obtenir mon Pass'Sport !**